

Le 4 janvier 2010

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal
10 rue de l'Église
Sainte Sophie d'Halifax
GOP 1L0

Monsieur le Maire et Membres du Conseil Municipal,

C'est tout simplement comme être humain, qui ne peut rester insensible au climat social qui prévaut actuellement dans notre région et qui veut travailler à la réalisation de la solution proposée dans mon mémoire, présenté à l'audience du BAPE tenue le 15 décembre dernier à Saint-Ferdinand, que je vous fais la demande de reconsidérer votre appui au projet éolien.

Il a été démontré lors de la première séance du BAPE, tenue à Plessisville, que l'aspect humain a été complètement ignoré dans les études d'impact de ce projet. On a également pu constater, à l'occasion de la deuxième séance à Saint-Ferdinand, que le projet a conséquemment occasionné une fracture sociale qui peut se réparer pourvu qu'on y consente les efforts; les élus municipaux devant en être les premiers interpellés.

Il faut se rappeler que tout acte posé par un être humain a pour but de maintenir et d'améliorer sa qualité de vie. En effet nous avons deux groupes de personnes qui s'affrontent pour un même objectif : maintenir ou améliorer leur qualité de vie. D'un côté nous avons des gens qui ont accepté l'installation des éoliennes parce qu'ils en recevront des revenus permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie. De l'autre côté on retrouve des gens qui ne souhaitent pas la détérioration de leur qualité de vie suite à l'éventuelle modification de leur milieu naturel et cela sans avoir participé à la décision. Leur liberté est brimée. Dans les deux cas c'est leur qualité de vie, leur quotidien qui sont en jeu.

Le véritable problème engendré, par la venue du projet éolien et la façon dont on a procédé jusqu'à maintenant pour en faire la promotion, a causé un affrontement entre :

- la liberté d'avoir des éoliennes pour une meilleure qualité de vie ; et
- la liberté d'avoir une meilleure qualité de vie sans éoliennes.

Que l'on choisisse d'installer ou de ne pas installer les éoliennes on brime la liberté des êtres humains. Il y aura bisbille, chamaille, zizanie et manque de respect à l'égard des autorités. Est-ce vraiment ce que l'on veut ? C'est ensemble, c'est-à-dire avec le concours de tous les citoyens québécois, qu'il aurait fallu décider de la façon d'exploiter les éoliennes, car ce même problème existe en d'autres endroits de la province et devient de plus en plus important. On ne joue pas impunément avec la vie des gens. Il faut recommencer à zéro. La priorité est l'amélioration du climat social et la responsabilité en revient aux autorités en collaboration avec la population.

Si vous décidez de ne pas modifier votre décision, je vous demande de faire appel au gouvernement du Québec pour vous aider à améliorer le climat social que ce même gouvernement a contribué à perturber en ne vous fournissant pas les ressources nécessaires pour gérer un tel projet compte tenu de la méthode utilisée pour l'implanter.

Je vous invite à lire les pages 1 et 4 du journal *Quoi de Nouveau* qui a servi à la naissance du journal *Le Paysage*. Les textes de ces pages soulèvent l'importance de la communication pour un bon climat social et l'importance d'une région selon la perception d'une jeune étudiante. Dans les circonstances présentes, cet objectif nous incite à redoubler d'ardeur pour son atteinte, sa réalisation.

J'ai l'intention de faire parvenir une lettre faisant la même demande aux conseils municipaux de Saint-Pierre-Baptiste, Saint-Ferdinand et de la MRC de l'Érable. Que votre décision soit positive ou négative il me serait agréable que vous m'en informiez par écrit ou courriel. Merci

Cordialement,

Laurent Dubois

Pièces jointes (2) mémoire présenté à l'audience du Bureau d'audience publique en environnement et l'édition Volume1 Numéro 1 mars 1998 de *Quoi de nouveau*

P. S. Si vous le désirez il me fera plaisir de vous rencontrer pour discuter avec vous de cette demande.

Le 4 janvier 2010

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal
Bureau Municipal
821 rue Principale
Saint-Ferdinand
GON 1N0

Monsieur le Maire et Membres du Conseil Municipal,

C'est tout simplement comme être humain, qui ne peut rester insensible au climat social qui prévaut actuellement dans notre région et qui veut travailler à la réalisation de la solution proposée dans mon mémoire, présenté à l'audience du BAPE tenue le 15 décembre dernier à Saint-Ferdinand, que je vous fais la demande de reconsidérer votre appui au projet éolien.

Il a été démontré lors de la première séance du BAPE, tenue à Plessisville, que l'aspect humain a été complètement ignoré dans les études d'impact de ce projet. On a également pu constater, à l'occasion de la deuxième séance à Saint-Ferdinand, que le projet a conséquemment occasionné une fracture sociale qui peut se réparer pourvu qu'on y consente les efforts; les élus municipaux devant en être les premiers interpellés.

Il faut se rappeler que tout acte posé par un être humain a pour but de maintenir et d'améliorer sa qualité de vie. En effet nous avons deux groupes de personnes qui s'affrontent pour un même objectif : maintenir ou améliorer leur qualité de vie. D'un côté nous avons des gens qui ont accepté l'installation des éoliennes parce qu'ils en recevront des revenus permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie. De l'autre côté on retrouve des gens qui ne souhaitent pas la détérioration de leur qualité de vie suite à l'éventuelle modification de leur milieu naturel et cela sans avoir participé à la décision. Leur liberté est brimée. Dans les deux cas c'est leur qualité de vie, leur quotidien qui sont en jeu.

Le véritable problème engendré, par la venue du projet éolien et la façon dont on a procédé jusqu'à maintenant pour en faire la promotion, a causé un affrontement entre :

- la liberté d'avoir des éoliennes pour une meilleure qualité de vie ; et
- la liberté d'avoir une meilleure qualité de vie sans éoliennes.

Que l'on choisisse d'installer ou de ne pas installer les éoliennes on brime la liberté des êtres humains. Il y aura bisbille, chamaille, zizanie et manque de respect à l'égard des autorités. Est-ce vraiment ce que l'on veut ? C'est ensemble, c'est-à-dire avec le concours de tous les citoyens québécois, qu'il aurait fallu décider de la façon d'exploiter les éoliennes, car ce même problème existe en d'autres endroits de la province et devient de plus en plus important. On ne joue pas impunément avec la vie des gens. Il faut recommencer à zéro. La priorité est l'amélioration du climat social et la responsabilité en revient aux autorités en collaboration avec la population.

Si vous décidez de ne pas modifier votre décision, je vous demande de faire appel au gouvernement du Québec pour vous aider à améliorer le climat social que ce même gouvernement a contribué à perturber en ne vous fournissant pas les ressources nécessaires pour gérer un tel projet compte tenu de la méthode utilisée pour l'implanter.

J'ai l'intention de faire parvenir une lettre faisant la même demande aux conseils municipaux de Saint-Pierre-Baptiste, Sainte-Sophie d'Halifax et de la MRC de l'Érable. Que votre décision soit positive ou négative il me serait agréable que vous m'en informiez par écrit ou courriel. Merci

Cordialement,

Laurent Dubois

Pièces jointes (1) mémoire présenté à l'audience du Bureau d'audience publique en environnement.

P. S. Si vous le désirez il me fera plaisir de vous rencontrer pour discuter avec vous de cette demande.

Le 4 janvier 2010

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal
532-B Route de l'Église
Saint-Pierre-Baptiste
G0P 1K0

Monsieur le Maire et Membres du Conseil Municipal,

C'est tout simplement comme être humain, qui ne peut rester insensible au climat social qui prévaut actuellement dans notre région et qui veut travailler à la réalisation de la solution proposée dans mon mémoire, présenté à l'audience du BAPE tenue le 15 décembre dernier à Saint-Ferdinand, que je vous fais la demande de reconsidérer votre appui au projet éolien.

Il a été démontré lors de la première séance du BAPE, tenue à Plessisville, que l'aspect humain a été complètement ignoré dans les études d'impact de ce projet. On a également pu constater, à l'occasion de la deuxième séance à Saint-Ferdinand, que le projet a conséquemment occasionné une fracture sociale qui peut se réparer pourvu qu'on y consente les efforts; les élus municipaux devant en être les premiers interpellés.

Il faut se rappeler que tout acte posé par un être humain a pour but de maintenir et d'améliorer sa qualité de vie. En effet nous avons deux groupes de personnes qui s'affrontent pour un même objectif : maintenir ou améliorer leur qualité de vie. D'un côté nous avons des gens qui ont accepté l'installation des éoliennes parce qu'ils en recevront des revenus permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie. De l'autre côté on retrouve des gens qui ne souhaitent pas la détérioration de leur qualité de vie suite à l'éventuelle modification de leur milieu naturel et cela sans avoir participé à la décision. Leur liberté est brimée. Dans les deux cas c'est leur qualité de vie, leur quotidien qui sont en jeu.

Le véritable problème engendré, par la venue du projet éolien et la façon dont on a procédé jusqu'à maintenant pour en faire la promotion, a causé un affrontement entre :

- ⋮ la liberté d'avoir des éoliennes pour une meilleure qualité de vie ; et
- ⋮ la liberté d'avoir une meilleure qualité de vie sans éoliennes.

Que l'on choisisse d'installer ou de ne pas installer les éoliennes on brime la liberté des êtres humains. Il y aura bisbille, chamaille, zizanie et manque de respect à l'égard des autorités. Est-ce vraiment ce que l'on veut ? C'est ensemble, c'est-à-dire avec le concours de tous les citoyens québécois, qu'il aurait fallu décider de la façon d'exploiter les éoliennes, car ce même problème existe en d'autres endroits de la province et devient de plus en plus important. On ne joue pas impunément avec la vie des gens. Il faut recommencer à zéro. La priorité est l'amélioration du climat social et la responsabilité en revient aux autorités en collaboration avec la population.

Si vous décidez de ne pas modifier votre décision, je vous demande de faire appel au gouvernement du Québec pour vous aider à améliorer le climat social que ce même gouvernement a contribué à perturber en ne vous fournissant pas les ressources nécessaires pour gérer un tel projet compte tenu de la méthode utilisée pour l'implanter.

J'ai l'intention de faire parvenir une lettre faisant la même demande aux conseils municipaux de Sainte-Sophie d'Halifax, de Saint-Ferdinand et de la MRC de l'Érable. Que votre décision soit positive ou négative il me serait agréable que vous m'en informiez par écrit ou courriel. Merci

Cordialement,

Laurent Dubois

Pièces jointes (1) mémoire présenté à l'audience du Bureau d'audience publique en environnement.

P. S. Si vous le désirez il me fera plaisir de vous rencontrer pour discuter avec vous de cette demande.

Le 6 janvier 2010

À Monsieur le Préfet et aux membres du Conseil de la MRC de l'Érable
1783 Avenue Saint-Edouard
Plessisville
G6L 2K8

Monsieur le Préfet et membres du Conseil de la MRC de l'Érable

C'est tout simplement comme être humain, qui ne peut rester insensible au climat social qui prévaut actuellement dans notre région et qui veut travailler à la réalisation de la solution proposée dans mon mémoire, présenté à l'audience du BAPE tenue le 15 décembre dernier à Saint-Ferdinand, que je vous fais la demande de reconsidérer votre appui au projet éolien.

Il a été démontré lors de la première séance du BAPE, tenue à Plessisville, que l'aspect humain a été complètement ignoré dans les études d'impact de ce projet. On a également pu constater, à l'occasion de la deuxième séance à Saint-Ferdinand, que le projet a conséquemment occasionné une fracture sociale qui peut se réparer pourvu qu'on y consente les efforts; les élus municipaux devant en être les premiers interpellés.

Il faut se rappeler que tout acte posé par un être humain a pour but de maintenir et d'améliorer sa qualité de vie. En effet nous avons deux groupes de personnes qui s'affrontent pour un même objectif : maintenir ou améliorer leur qualité de vie. D'un côté nous avons des gens qui ont accepté l'installation des éoliennes parce qu'ils en recevront des revenus permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie. De l'autre côté on retrouve des gens qui ne souhaitent pas la détérioration de leur qualité de vie suite à l'éventuelle modification de leur milieu naturel et cela sans avoir participé à la décision. Leur liberté est brimée. Dans les deux cas c'est leur qualité de vie, leur quotidien qui sont en jeu.

Le véritable problème engendré, par la venue du projet éolien et la façon dont on a procédé jusqu'à maintenant pour en faire la promotion, a causé un affrontement entre :

- la liberté d'avoir des éoliennes pour une meilleure qualité de vie ; et
- la liberté d'avoir une meilleure qualité de vie sans éoliennes.

Que l'on choisisse d'installer ou de ne pas installer les éoliennes on brime la liberté des êtres humains. Il y aura bisbille, chamaille, zizanie et manque de respect à l'égard des autorités. Est-ce vraiment ce que l'on veut ? C'est ensemble, c'est-à-dire avec le concours de tous les citoyens québécois, qu'il aurait fallu décider de la façon d'exploiter les éoliennes, car ce même problème existe en d'autres endroits de la province et devient de plus en plus important. On ne joue pas impunément avec la vie des gens. Il faut recommencer à zéro. La priorité est l'amélioration du climat social et la responsabilité en revient aux autorités en collaboration avec la population.

Si vous décidez de ne pas modifier votre décision, je vous demande de faire appel au gouvernement du Québec pour vous aider à améliorer le climat social que ce même gouvernement a contribué à perturber en ne vous fournissant pas les ressources nécessaires pour gérer un tel projet compte tenu de la méthode utilisée pour l'implanter.

J'ai fait parvenir une lettre faisant la même demande aux conseils municipaux de Saint-Sophie d'Halifax, de Saint-Pierre-Baptiste, et de Saint-Ferdinand. Que votre décision soit positive ou négative il me serait agréable que vous m'en informiez par écrit ou courriel.
Merci

Cordialement,

Laurent Dubois

Pièces jointes (1) mémoire présenté à l'audience du Bureau d'audience publique en environnement